

## En Haute-Saône

**PRODUCTION LAITIÈRE/**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, chaque livraison de lait fait l'objet d'une recherche de résidus de traitement antibiotiques. Au Lial de Rioz, d'importants moyens sont mis en œuvre pour pouvoir traiter ce flux d'analyses supplémentaires.

# La recherche des inhibiteurs désormais systématique

L'éprouvette de surveillance continue de l'absence de résidus d'inhibiteurs dans le lait s'est fortement renforcée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020. L'investigation, qui avait lieu jusqu'à présent en moyenne une fois par semaine de manière aléatoire devient systématique. Les échantillons de lait de chaque exploitation collectée font désormais l'objet d'une analyse spécifique de recherche d'inhibiteurs à chaque livraison, soit 15 à 16 fois par mois (dans le cas d'un ramassage tous les deux jours). Cette évolution correspond à l'entrée en vigueur de l'accord national interprofessionnel relatif au paiement du lait, étendu par arrêté du 18 avril 2019. En arrière-plan, la filière poursuit

sa politique volontariste d'amélioration du standard de la qualité du lait produit en France, et s'inscrit dans la lutte contre l'antibiorésistance.

### Moyens humains et matériels renforcés

Le laboratoire interprofessionnel d'analyses laitières de Rioz, en Haute-Saône, s'est adapté pour pouvoir faire face au flux d'analyses supplémentaires généré par cette évolution réglementaire. « En filière standard, les échantillons de lait des exploitations collectées étaient déjà analysés systématiquement pour les critères du paiement à la qualité, explique Jean-Marie Chaudot, le directeur-adjoint : nous avons entièrement

réorganisé la salle d'analyses pour réaliser la recherche d'inhibiteurs en routine, avec la mise en place d'un automate supplémentaire et le doublement des baignoires où sont incubés les tests rapides. Pour les filières AOP/IGP du massif jurassien, il a aussi fallu renforcer les équipes et la tournée de ramassage des échantillons, avec deux véhicules supplémentaires... » D'un peu plus de 2000 échantillons analysés par jour pour la recherche d'inhibiteurs, le labo est monté à plus de 7000. En termes économiques, le surcoût généré par ce renforcement des contrôles est de l'ordre de 70 € par exploitation et par an.

La recherche d'inhibiteurs dans le lait fait l'objet d'un protocole réglementaire bien précis, en deux phases successives. D'abord un balayage non spécifique pour révéler la présence éventuelle d'inhibiteurs (résidus de traitement antibiotique par exemple, mais aussi de produits de lavage, colostrum...). C'est un test d'acidification, où l'absence de changement de couleur du milieu de culture, qui doit passer du violet au vert révèle une inhibition. « Pour chaque plaque de tests, un échantillon de lait exempt d'antibiotiques et un échantillon standard avec antibiotique sont systématiquement analysés en parallèle pour vérifier le bon déroulement du test. » En cas de résultat positif, une épreuve de confirmation permet de déterminer précisément



Le laboratoire interprofessionnel d'analyses laitières de Rioz a renforcé ses équipes pour la recherche systématique de résidus d'antibiotiques dans le lait.

la nature de l'inhibiteur en cause. « Les différentes familles d'antibiotiques utilisées en élevage laitier pour le traitement des mammittes sont alors recherchées : ce sont des tests très spécifiques et extrêmement sensibles. Ils sont basés sur la technologie ligand-récepteur, avec blocage de la migration des réactifs de détection colorés sur une bandelette si la molécule antibiotique recherchée est présente dans l'échantillon. »

### Plus on cherche, plus on trouve

15 jours après la mise-en-place de ce nouveau protocole, on peut déjà dresser un premier bilan de ce renforcement de la biosécurité. « Plus on cherche et plus on trouve, résume Jean-Marie Chaudot, feuille de résultats d'analyses en main. Grosso modo on a environ quatre fois

Alexandre Coronel

MSA

## Prévenir les risques domestiques

Les délégués MSA de Gray, Gy, Pesmes et Marnay organisent une réunion d'information et de sensibilisation sur les risques domestiques le lundi 27 janvier à 14h à la salle polyvalente de Vellemes (derrière l'Eglise). Animée par un sapeur-pompier du centre d'intervention principal de Gray, cette réunion sera d'utilité publique dans le but de sensibiliser les personnes intéressées aux risques domestiques. Il présentera également les gestes de secours, à réaliser en cas d'étouffement, de brûlure, d'électrisation, d'intoxication... Cette réunion est gratuite et ouverte à tous.

Pour tout renseignement supplémentaire, contacter Séverine Radot, animatrice MSA de Franche-Comté  
03 84 96 31 26 - radot.severine@franchecomte.msa.fr



Lundi 27 janvier 2020

### Risques domestiques : attention danger

Les délégués MSA vous invitent à une réunion d'information animée par un sapeur-pompier du centre d'intervention principal de Gray.

**BIODIVERSITÉ/**L'association Borplacal et le GIEE Prairies Dor organisent une réunion le 20 janvier prochain afin de réfléchir à l'avenir des mesures agro-environnementales lors de la mise en place de la nouvelle PAC.

# Nouvelle PAC : quel avenir pour les MAEC?

Depuis plusieurs années, l'association Borplacal et le GIEE Prairies Dor travaillent à la valorisation de la biodiversité dans la gestion des exploitations du territoire avec l'appui de la Chambre d'Agriculture, l'agence de l'eau, les structures naturalistes des filières économiques ainsi que des collectivités locales. Au fil des rencontres et des discussions, un réseau de chercheurs, naturalistes, collectivités s'est construit et permis

l'émergence d'une dynamique territoriale. Fort de ce résultat et de ces appuis, les responsables ont réussi à convaincre et mobiliser les moyens nécessaires pour répondre avec succès à différents appels à projets ou actions autour de la biodiversité (Concours d'excellence agroécologique « Prairies et parcours », PAEC Herbage, CASDAR « Un autre regard sur les prairies bio diversifiées », valorisation des ressources boisées dans

les exploitations, programme agriculture en milieux humides, etc...).

Intégrer la biodiversité dans la gestion d'exploitation passe par l'acquisition de référence, la mise en œuvre de mesures agro environnementales notamment sur les prairies permanentes ainsi que de renforcer le lien avec les filières économiques.

Pour les mesures agro environnementale, la pérennité des soutiens financiers se pose dans cette période de transition avant la mise en place de la nouvelle PAC.

L'association Borplacal et le GIEE Prairies Dor proposent de préparer ces échéances en trois temps et être ainsi force de proposition :

- Quels impacts de MAEC sur les exploitations du territoire entre 2015 et 2019 ?
- Quelles perspectives sur 2020 et 2021 pour mon exploitation ?
- Quelles propositions ?

Elles donnent rendez-vous le lundi 20 janvier de 14h à 16h30 sur l'exploitation de Vesoul Agro campus, route de Bougnon à Port-sur-Saône.

